

Etat parasitaire et état relatif à la présence de termites

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 1801925F — Mise à jour : 19 janvier 2026

Organisme responsable : Up n'PRO - ID School

Contenu

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux réglementaires, méthodologiques (connaître et identifier les termites, leurs dégâts et leurs indices d'infestation) et complémentaires pour les autres agents de dégradation du bois
- Acquérir la capacité à réaliser des rapports
- Se préparer à la certification de personnes

Programme

Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021

Module 1 : le bois, matériau de construction

Techniques de construction, terminologies ; Formation, composition et constitution du bois ; Classe d'emploi, durabilité naturelle et conférée

Notions d'anatomie du bois et reconnaissance des essences

Module 2 : Le bois, matériau biodégradable

Biologie des Termites et des autres insectes xylophages et nidificateurs en détail (capricornes, lyctus, vrillettes, hespérophanes....)

Biologie des champignons lignicoles et lignivores (dont la mэрule) – critères de reconnaissance

Identifier les Termites, les matériaux dégradés et les indices d'infestation

Identifier les autres agents de dégradations et les indices d'infestation et de contamination

Principe de base des traitements anti-termite, curatifs insecticides et fongicides

Module 3 : réglementation

Structure et dispositif réglementaire

Connaissance des textes législatifs, réglementaires et normatifs (Loi, décrets, arrêtés, ordonnances...)

Aspects juridiques et jurisprudence

Module 4 : méthodologie et rapport

Conduite d'un état termites ou parasitaire dans le bâtiment selon les normes NF P 03-201 et NF P03-200

Rédaction des rapports conformément à la réglementation et aux normes.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau BTS - Bac +2

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2176327	À distance	—	01/01/2026	30/12/2026